

POURQUOI RATIFIER LA CONVENTION DE STOCKHOLM ?

La ratification de la Convention n'est pas bénéfique pour un seul pays, mais à tous les pays. Le type de produits chimiques nocifs couverts par la Convention ne se limite pas en un seul lieu. Ils ne connaissent pas de frontières entre pays. Ils voyagent par le biais du vent et de l'eau et sont en mesure d'empoisonner les personnes et l'environnement pendant de nombreuses années après leur mise en circulation. Plus le nombre de pays qui ratifie la Convention est élevé, plus grand est le nombre de pays capables de détruire ces produits chimiques nocifs pour le bien de tous les pays.

- ◆ **Assistance financière et technique :** Ceux qui ont négocié la Convention de Stockholm se sont rendu compte que certains pays ont besoin d'argent et de ressources pour détruire les produits chimiques dans leurs pays. Sans cette aide, ces pays ne peuvent pas se permettre de ratifier la Convention. Les pays développés qui ont ratifié la Convention ont convenu d'apporter l'aide nécessaire.
- ◆ Le Bélarus par exemple qui vient juste de ratifier la Convention est désormais éligible à une somme de 500.000 \$US lui permettant de parachever l'élaboration de son Plan national de lutte et d'élimination des produits chimiques ciblés dans la Convention.
- ◆ La Convention stipule clairement qu'il est essentiel d'apporter de l'aide aux pays qui en ont besoin pour la réussite de la Convention : « le niveau effectif d'exécution des engagements pris dans le cadre de la présente Convention par les pays en développement dépendra de l'exécution effective par les pays développés parties à la Convention de leurs engagements liés à la présente Convention quant aux ressources financières, à l'assistance technique et au transfert de technologies. Etant donné que le développement économique et social durable et l'éradication de la pauvreté constituent la priorité des priorités des pays en développement parties à la Convention, il importe de prendre pleinement en compte la nécessité de protéger la santé des personnes et de l'environnement ».
- ◆ **Stocks :** Nombre de pays abritent des stocks importants et réduits de produits chimiques nocifs. En particulier, certains pays en développement ont vu atterrir sur leur sol des produits dangereux interdits dans d'autres pays. Un grand nombre de ces produits sont actuellement stockés dans de vieux fûts rouillés ainsi que dans de mauvaises conditions où ils se déversent dans l'eau et au sol. La Convention de Stockholm aide les pays à identifier, puis à collecter, à transporter et à se débarrasser en toute sécurité de ces stocks de produits.
- ◆ **Une voix dans les décisions internationales :** De nombreuses décisions restent encore à prendre quant à certains aspects de la Convention de Stockholm. Ces

décisions portent sur des cas tels que le mode d'octroi de l'aide aux pays en développement, l'insertion d'autres produits chimiques dans la Convention et les meilleures méthodes de traitement des produits chimiques existants. Ces décisions seront prises lors de la réunion intitulée « Réunion des parties » au début de l'année 2005. Seuls les pays ayant ratifié la Convention au moins quatre-vingt dix jours avant la tenue de cette réunion auront le droit de vote lors de cette réunion.